



## Pôle d'activité n°2 : **Réalisation du transport en toute sécurité**



### ***Utiliser un chronotachygraphe analogique***

*Je découvre et j'apprends...*

## **1 – Principe d'utilisation d'un tachygraphe analogique**



Un disque correspond à une journée d'activité et donc peut enregistrer jusqu'à 24 heures d'activités.

Attention, le disque doit impérativement être clôturé avant de dépasser cette limite des 24 heures d'utilisation et au besoin être remplacé par un autre disque.

## **2 – Précautions d'utilisation à la prise en charge du véhicule**

### **2.1 – Vérifier que l'appareil est bien à l'heure**



Cette vérification se fait principalement lors des passages de l'heure d'été à l'heure d'hiver ( et inversement ) mais attention de vérifier régulièrement le réglage de l'heure de l'appareil.

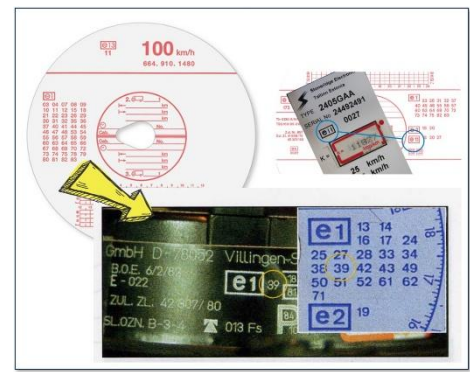
Pour les plus vieux modèles avec indication de l'heure avec une horloge à aiguilles intégrée ( photo ci-contre ), persiste le risque que l'appareil soit décalé de 12 heures !

### **2.2 – Vérifier la compatibilité disque / appareil**

Attention, n'importe quel disque entre dans n'importe quel appareil et pourtant, il faut impérativement respecter la compatibilité entre le disque et l'appareil !

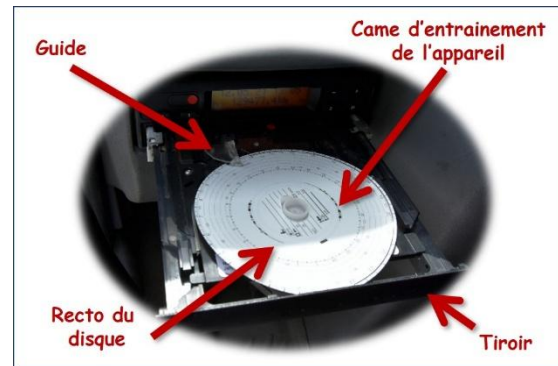


Le disque doit comporter sur son verso, la même mention ( e1xx, e2xx, e3xx ou e11xx que celle indiquée sur l'appareil ).



## 2.3 – Insérer correctement le disque dans l'appareil

C'est ainsi qu'il sera possible de contrôler l'activité du conducteur pour chaque moment de la journée. Attention, il faut donc positionner la face "carbone " du disque vers les stylets de l'appareil. Presque tous les tachygraphes analogiques respectent la règle suivante : pour bien insérer un disque le verso doit être lisible lorsqu'on positionne le disque sur la came d'entraînement de l'appareil.



## 2.4 – Fermer correctement l'appareil et sélectionner l'activité de « départ »



Si le tachygraphe dispose d'un commutateur n°2, c'est qu'il est conçu pour recevoir 2 disques simultanément pour la situation particulière de la conduite en double équipage.

La position "2" du disque et le sélecteur d'activités n°2, associés à ce disque, sont réservés au 2ème conducteur qui se trouve en position de passager à bord du véhicule.

## 3 – Utilisation du tachygraphe en cours de journée

### 3.1 – Lorsque le véhicule est en déplacement

En effet, ces appareils sont directement reliés aux roues du véhicule, et ils se mettent eux même dans cette position dès que le véhicule entre en mouvement. Cette liaison permet aussi l'enregistrement de la vitesse du véhicule ( avec inscription sur le disque ).



### 3.2 – Lorsque le véhicule est à l'arrêt

#### 3.2.1 – Arrêt du véhicule en circulation

En circulation, si vous êtes amenés à vous arrêter ( pour un feu tricolore, un Stop, une règle de priorité ou autres situations d'arrêts ), vous n'avez pas lieu d'intervenir sur le tachygraphe. Lorsque le véhicule est immobilisé et que les roues ne sont plus en mouvement, le tachygraphe bascule de lui même sur la position sélectionnée par le conducteur. Voilà pourquoi avant de partir, le conducteur a veillé à placer son sélecteur sur cette position "autres tâches" !



#### 3.2.2 – Arrêt du véhicule hors circulation

- S'il doit procéder à des activités autres que la conduite, mais restant en lien avec son exercice professionnel ( un chargement, un déchargement, un avaraillement en carburant... ) alors le conducteur place le sélecteur sur la position " autres tâches " ( avec les 2 marteaux entrecroisés ).
- S'il n'exerce aucune activité, sur la demande de son employeur par exemple, mais qu'il n'est pas pour autant libre de disposer de sont temps, alors il place le sélecteur sur la position " mise à disposition " ( avec le carré barré ).
- Si le conducteur s'est immobilisé pour bénéficier d'un temps de pause ou de repos, ou de tout autre temps pendant lequel il est libre de disposer de sont temps ( repas par exemple ), alors il place le sélecteur sur la position « repos » ( avec le lit ).



### 3.3 – Ouverture de l'appareil en cours de journée

En effet, pendant tout le temps d'ouverture de l'appareil plus aucune inscription n'est possible sur le disque.

Le premier cas qui autorise l'ouverture de l'appareil est la récupération du disque à l'occasion d'un changement de véhicule ou d'un changement de conducteur dans le cadre du double équipage.

Le second cas qui autorise une éventuelle ouverture de l'appareil est un contrôle sur le disque du temps inscrit en "conduite" pour veiller à ne pas dépasser un temps de conduite continue ou journalier. Mais attention, pour ce qui est de ce type d'ouverture de l'appareil, il s'agit plus d'une tolérance que d'une autorisation !



## 4 – Utilisation « classique » d'un disque pour une journée

### 4.1 – Compléter le disque à son « ouverture »

Avant d'insérer le disque dans l'appareil, pour "ouvrir" le disque, le conducteur doit indiquer aux emplacements prévus à cet effet les 5 indications suivantes :

NOM et Prénom du conducteur: **AD Paulo DUCHEMIN**

Ville de départ: **Chambéry**

Date de départ: **02/05/26**

Immatriculation du véhicule: **NO. 2005 RE 73**

Kilométrage du véhicule au départ: **473 074**

125ASC

### 4.2 – Clôture le disque en fin de journée

En toute fin de journée, pour "clôturer définitivement" le disque, le conducteur doit indiquer aux emplacements prévus à cet effet les indications suivantes :

Lieu d'arrivée: **Chambéry**

Date d'arrivée: **02/05/26**

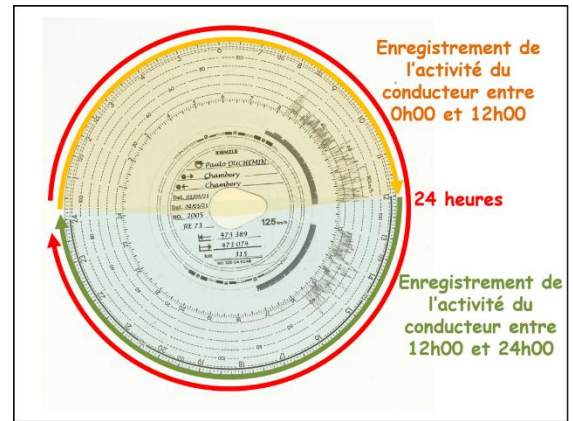
Kilométrage du véhicule à l'arrivée: **473 217**

Distance parcourue: **143**

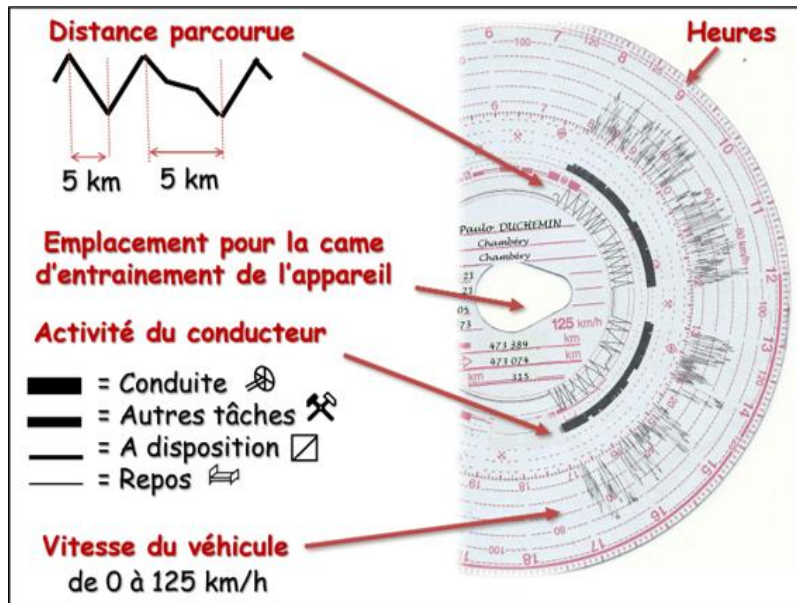
125ASC

### 4.3 – 1 disque = 1 journée ( 24 heures maxi )

Le conducteur doit veiller à ce que son disque ne reste jamais plus de 24 heures dans l'appareil.  
Dans le cas contraire les inscriptions des 2 journées vont se superposer sur le disque !



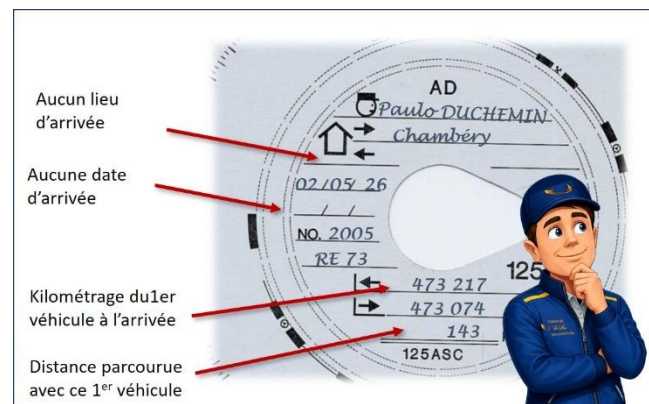
### 5 – Lecture d'un disque



### 6 – Cas particulier de l'utilisation de plusieurs véhicules dans la même journée

#### 6.1 – Clôture partielle du disque à l'occasion d'un changement de véhicule

Un conducteur utilisait depuis le début de sa journée un véhicule équipé d'un tachygraphe analogique.  
Au cours de la journée, il est amené à changer de véhicule.



## **6.2 – Première situation : le nouveau véhicule utilisé est équipé d'un chronotachygraphe numérique**

Un conducteur utilisait depuis le début de sa journée un véhicule équipé d'un tachygraphe analogique. Au cours de la journée, il est amené à changer de véhicule. Il doit alors partiellement clôturer son disque.

Toutes ses activités réalisées avec ce nouveau véhicule seront alors conservées et enregistrées sur sa carte «conducteur».

## **6.3 – Deuxième situation : le nouveau véhicule utilisé est équipé d'un chronotachygraphe analogique**

Un conducteur utilisait depuis le début de sa journée un véhicule équipé d'un tachygraphe analogique. Au cours de la journée, il est amené à changer de véhicule. Il doit alors partiellement clôturer son disque ( voir paragraphe 6.1).

Si le nouveau véhicule utilisé est, lui aussi, équipé d'un tachygraphe analogique, le conducteur rencontrer

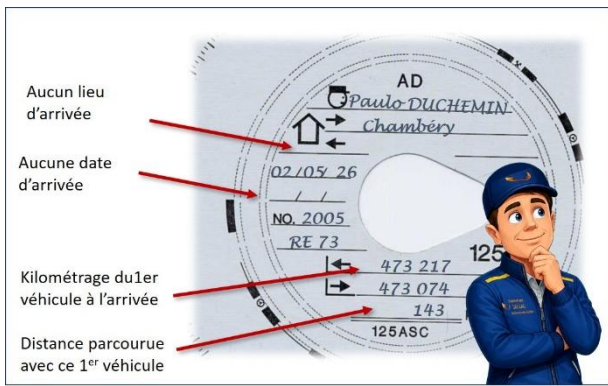
### **6.3.1 – Le disque déjà utilisé n'est pas compatible avec le tachygraphe de ce nouveau véhicule**

Comportement à tenir lorsque le disque utilisé dans le tachygraphe du 1er véhicule utilisé n'est pas compatible avec le tachygraphe de ce nouveau véhicule :

Il procède à l'ouverture du nouveau disque ( comme vu dans le paragraphe 4.1 )

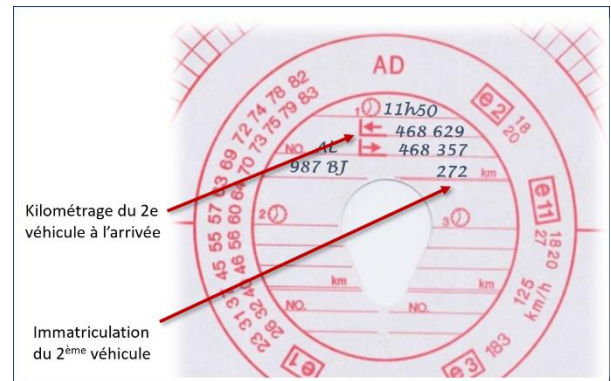
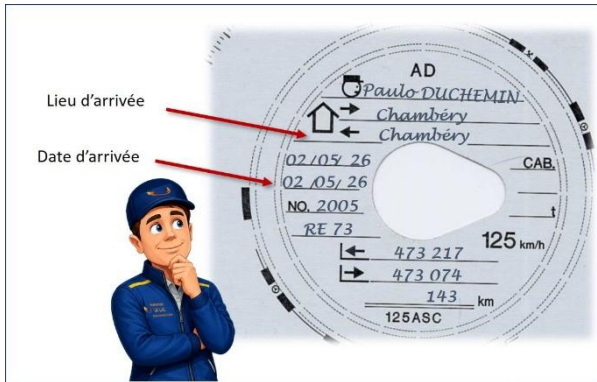
### **6.3.2 – Le disque déjà utilisé est compatible avec le tachygraphe de ce nouveau véhicule**



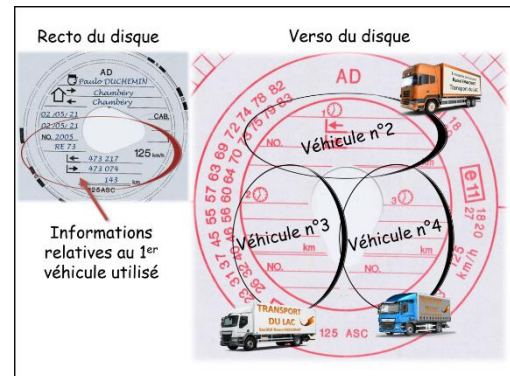


Puis ce disque sera inséré dans le tachygraphe du 2ème véhicule ( sans le mettre à l'envers ! On place toujours le disque de façon à ce que les aiguilles de l'appareil soient en contact avec la face carbonée du disque )

En toute fin de journée, le conducteur clôture définitivement son disque tant sur le recto que sur le verso.



### 6.3.3 – Utilisation du même disque sur plusieurs changements de véhicules



## 7 – Cas particulier du double équipage :

### 7.1 – Appareils prévus pour le double équipage

Attention tous les tachygraphes analogiques n'ont pas été prévus pour le double équipage.

Lorsque c'est le cas, l'appareil dispose de

( conducteur 1

et conducteur 2 ).

Il faut donc penser à positionner correctement ces 2 boutons sur la bonne position, correspondant à l'activité des 2 conducteurs. Cette manipulation se fait exclusivement lors des arrêts du véhicule en dehors du contexte normal de la circulation.





## 7.2 – Position des disques dans l'appareil prévu pour le double équipage

Le conducteur qui est au volant doit toujours vérifier que son disque est bien en position 1 ( c'est la position avec disque visible lorsque l'appareil est ouvert ) et il doit vérifier que son collègue, qui a prit la place de passager dans le véhicule, a bien son disque en position 2 ( position "cachée" dans l'appareil, sous une plaque de séparation avec l'autre disque )

